

premier ministre, en vue de trouver un moyen de modifier la constitution au Canada, à l'égard de ces questions. La proposition actuelle ne vient pas du premier ministre et de ses collègues. Elle a été faite en premier lieu par le premier ministre du Québec, celui que la population de cette province a eu le bon sens de porter au pouvoir récemment. Comme l'idée avait été émise à une conférence provinciale par le nouveau premier ministre du Québec, les honorables vis-à-vis ont relevé le défi et décidé de prendre des mesures en ce sens.

La vraie raison pour laquelle un plan de pension contributif n'a pas été proposé à la Chambre n'est pas le désir du gouvernement de modifier la constitution au Canada. Ce n'est là qu'une excuse pour masquer son inactivité.

Cet après-midi, le premier ministre a jonglé avec les déficits que le gouvernement tory a accumulés au cours des quatre ou cinq dernières années, et les a mis en parallèle, pour blâmer le gouvernement antérieur, avec les glorieux excédents du régime libéral. Eh bien, que ne donnerait la population du pays, ces jours-ci, pour avoir ces excédents, pour avoir ce gouvernement libéral?

L'hon. M. Starr: Et la promesse de \$6.

M. Jones: Qu'auraient alors les vieillards pensionnés?

M. Pallett: Répondez donc à cette question!

L'hon. M. Pearson: Le ministre des Finances tient tellement à obtenir un surplus afin de se débarrasser de ses déficits—qui sont maintenant glorieux, comme on vient de le découvrir—qu'il y a à peine deux ans, il avait établi un budget excédentaire. Il avait prévu un budget accusant un excédent de 38 millions de dollars et, étant donné son habitude de mal calculer, cet excédent de 38 millions de dollars est devenu un déficit de 350 millions de dollars. Mais, ces déficits sont une bonne chose, nous dit le premier ministre. Ils sont magnifiques. Comme nous avons eu 3 milliards de déficit en cinq ans, il doit donc s'y connaître. Il nous dit encore que la raison de ces déficits, c'est que son gouvernement fait tant dans le domaine de la sécurité sociale.

M. Benidickson: Et le ministre des Finances n'en savait rien.

L'hon. M. Pearson: Étudions un peu cette question...

M. Drysdale: Quand?

L'hon. M. Pearson: Nous allons l'étudier...

M. Drysdale: Pas aujourd'hui.

L'hon. M. Pearson: ... tout de suite. Alors, monsieur le président,...

M. Drysdale: Vous prétendez avoir la solution!

L'hon. M. Pearson: ... je voudrais signaler le contraste existant entre la façon d'envisager l'évolution de la sécurité sociale et l'aménagement de sa structure sous le régime libéral—soit le concept qu'on avait autrefois, et celui qu'a adopté le gouvernement actuel depuis 1957.

M. Drysdale: Le concept des six dollars!

L'hon. M. Pearson: Je voudrais exposer cette différence. Depuis des années, étape par étape, on a érigé au Canada la structure de la sécurité sociale. Elle n'était pas parfaite—rien n'est parfait—mais elle devenait meilleure chaque année. Il est possible de procéder ainsi et on l'a fait sans imposer à l'économie nationale de fardeaux excessifs. Le député de Greenwood le comprendra. On a procédé ainsi sans exercer une pression trop forte sur notre structure financière ou économique. Et pourquoi? Parce qu'on a procédé de la seule façon qu'il fallait, en fonction d'une économie en expansion et d'une production nationale croissante.

Comparez ces résultats à ceux des cinq dernières années. Comparez-les, si le cœur vous en dit, à la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, alors que nous examinons des mesures tendant à accroître les versements au titre de la sécurité sociale. Comment financera-t-on ces augmentations? On les financera en puisant dans le déficit de cette année, le cinquième ou le sixième déficit successif, qui s'élèvera à 758, 800 ou 900 millions de dollars.

Une voix: Qu'auriez-vous retranché?

M. Pigeon: N'accroître les pensions de vieillesse que de \$6: c'est ridicule!

M. Drysdale: Qu'auriez-vous retranché? Nous n'avons pas encore obtenu de réponse.

L'hon. M. Pearson: Comme de raison, le premier ministre a posé la question, qui recèle une affirmation, et mon honorable ami siégeant à gauche, qui a bien du mal à se tenir coi pendant ces débats, vient de la répéter. On veut savoir quel article de dépense nous aurions retranché en vue de faire disparaître...

M. Drysdale: Oui, c'est bien la question.

L'hon. M. Pearson: ... ces déficits. Nous aurions pu éviter les déficits si nous avions continué à progresser au rythme des années précédentes, et nous n'aurions été forcés d'opérer aucun retranchement.